

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION APPLICATION MON INTERPHONE INTRATONE

1^{er} janvier 2021

INTRATONE BV

Article 1 - Définitions

- « **Appareil** » : smartphone, ordiphone, tablette, téléphone portable ou mobile appartenant à l'Utilisateur.
- « **Application** » : application mobile dénommée « Mon Interphone Intratone » disponible en téléchargement gratuit sur les plateformes de téléchargement Google Store ou App Store.
- « **Données Personnelles** » : informations permettant d'identifier directement ou indirectement l'Utilisateur de l'Application.
- « **Gestionnaire de l'Immeuble** » : bailleur ou syndic de copropriété par exemple ayant un abonnement aux Services Intratone, comprenant l'appel vidéo.
- « **Immeuble** » : local collectif administré par un Gestionnaire dans lequel l'Utilisateur a sa résidence habituelle et / ou est habilité à y accéder.
- « **Services** » : prestations fournies par la société COGELEC et Intratone BV à l'Utilisateur telles que décrites à l'article 3 des Conditions Générales d'Utilisation.
- « **Utilisateur** » : personne physique disposant d'un accès et d'un droit d'utiliser l'Application.

Article 2 - Objet

L'Application est éditée par la société COGELEC SA, immatriculée au Registre du Commerce français de La Roche-Sur-Yon sous le numéro 433 034 782, dont les locaux se situent au 370 rue de Maunit, 85290 Mortagne-sur-Sèvre en FRANCE. COGELEC est le siège social de Intratone BV, située au Kuiperbergweg 40, 1101 AG Amsterdam, PAYS-BAS.

Les Conditions Générales d'Utilisation des Services et de l'Application (ci-après les « Conditions Générales ») ont pour objet de définir les modalités d'utilisation de l'Application et des Services. Les Conditions Générales engagent COGELEC, Intratone BV et l'Utilisateur.

Les Conditions Générales sont mises à la disposition de l'Utilisateur et accessibles à tout moment (en format PDF) par un lien cliquable situé sur son profil et directement consultables.

Les Conditions Générales sont opposables à l'Utilisateur qui reconnaît en avoir pris connaissance, lors de sa première connexion à l'Application, et les avoir acceptées, en cochant une case prévue à cet effet.

A défaut d'accepter les Conditions Générales, l'Utilisateur est invité à ne pas utiliser l'Application et à la quitter.

COGELEC et Intratone BV se réservent la faculté de modifier ses Conditions Générales à tout moment.

En cas de modification des Conditions Générales, les Conditions Générales applicables sont celles en vigueur au jour de l'utilisation de l'Application par l'Utilisateur.

Les Conditions Générales modifiées sont opposables à l'Utilisateur qui reconnaît en avoir pris connaissance, à sa nouvelle connexion à l'Application suivant la modification des CGU, et les avoir acceptées, en cochant une case prévue à cet effet.

Article 3 - Description des Services

L'Application permet à l'Utilisateur d'être contacté par ses visiteurs à distance via son Appareil.

Cette communication n'est possible qu'avec certains modèles de parlophonie de marque INTRATONE et selon le contrat d'abonnement souscrit par le Gestionnaire de l'Immeuble. L'Utilisateur doit se renseigner auprès de son Gestionnaire d'Immeuble avant d'utiliser l'Application.

L'Application permet à l'Utilisateur de voir, entendre, communiquer avec son visiteur, placé devant la platine d'interphonie, et d'ouvrir, s'il le souhaite, l'accès à l'Immeuble.

L'Application permet à l'Utilisateur de disposer d'un historique de ses appels durant trente (30) jours.

L'Utilisateur peut également ajouter un ou plusieurs Appareils qui seront en mesure d'ouvrir l'accès à l'Immeuble, sous réserve que les numéros de téléphone concernés aient été, en amont, communiqués à COGELEC et Intratone BV par le Gestionnaire de l'Immeuble.

Pour en savoir plus, l'Utilisateur peut consulter le manuel d'utilisation et d'installation de l'Application disponible sur le site internet www.intratone.be.

Article 4 - Conditions d'accès aux Services

4.1 - Accès technique

L'Utilisateur doit s'assurer de la compatibilité de son Appareil pour accéder à l'Application.

L'Application est disponible sur les plateformes de téléchargement Google Store ou Apple Store.

Pour bénéficier des Services, le Gestionnaire de l'Immeuble dans lequel réside l'Utilisateur doit avoir souscrit l'abonnement correspondant permettant à Services de l'Application de fonctionner.

De même, le Gestionnaire de l'Immeuble doit avoir communiqué en amont le numéro de téléphone de l'Utilisateur à COGELEC et Intratone BV.

L'Utilisateur doit disposer à cet instant pour accéder et utiliser l'Application d'une connexion internet fonctionnelle (en wifi ou connexion en 3G ou 4G).

Pour bénéficier des fonctionnalités proposées par l'Application, COGELEC et Intratone BV doivent pouvoir accéder, selon les cas au microphone, à la caméra de l'Appareil de l'Utilisateur.

4.2 - Disponibilité

Les Services sont accessibles aux Utilisateurs 24h/24, 7 jours sur 7, sauf cas de force majeure, pannes éventuelles ou événements hors de contrôle de COGELEC et Intratone BV.

En vue d'assurer la maintenance technique de l'Application, COGELEC et Intratone BV pourront interrompre ponctuellement l'accès à celle-ci. Dans la mesure du possible, COGELEC et Intratone BV informent l'Utilisateur au préalable de toute interruption des Services.

4.3 - Conditions d'accès

L'Utilisateur qui souhaite s'inscrire et accéder aux Services doit :

- télécharger l'Application sur la plateforme de téléchargement concernée et ouvrir l'Application,
- entrer le numéro de téléphone mémorisé par le parlophone INTRATONE,
- à réception d'un code de sécurité reçu par SMS, entrer ce code et valider son inscription.

Une fois la procédure d'inscription effectuée, l'Utilisateur peut bénéficier des Services.

L'Utilisateur peut décider, à tout moment, de ne plus utiliser les Services de l'Application en se désinscrivant des Services directement sur son Application.

COGELEC et Intratone BV se réservent le droit de désactiver temporairement ou définitivement l'accès et de cesser de lui fournir ses Services dans les cas suivants :

- ✓ en cas de violation des Conditions Générales.
- ✓ si les agissements de l'Utilisateur sont susceptibles d'engager la responsabilité de COGELEC, celle d'un autre Utilisateur ou d'un tiers.

Article 5 - Gratuité des Services

Le téléchargement de l'application et l'utilisation des Services ne donne lieu à aucune tarification.

Le coût des communications téléphoniques et d'accès Internet est à la charge de l'Utilisateur.

Article 6 - Droit d'utilisation

COGELEC est titulaire des droits de propriété intellectuelle afférents à l'Application, son contenu et sur la marque INTRATONE.

COGELEC concède à l'Utilisateur un droit d'utilisation non cessible et non exclusif de l'Application et des Services.

La concession du droit d'utilisation de l'Application et des Services n'entraîne transfert d'aucun droit de propriété de l'Application et des Services au profit de l'Utilisateur.

L'Utilisateur s'engage à utiliser les Services pour ses seuls besoins.

Article 7 - Responsabilité

COGELEC et Intratone BV s'engagent à apporter toute diligence pour l'exécution des Conditions Générales. À ce titre et pour l'ensemble des obligations à sa charge, elle est tenue d'une obligation de moyens.

COGELEC et Intratone BV se dégagent de toute responsabilité en cas d'utilisation des Services non conforme aux Conditions Générales.

COGELEC et Intratone BV déclinent toute responsabilité en cas d'un éventuel préjudice qui pourrait résulter de l'indisponibilité de l'Application ou d'un problème de connexion à l'Application.

COGELEC et Intratone BV ne seront pas responsables de toute perte ou dommage pouvant résulter de la perte ou de l'usage frauduleux de l'Appareil ou du numéro de téléphone de l'Utilisateur.

COGELEC et Intratone BV seront en outre dégagées de toute responsabilité à raison des retards ou défauts d'exécution des obligations contractuelles qui leur incombent et qui seraient la conséquence de faits relevant de la force majeure telle que définie par les tribunaux.

La Partie estimant qu'un événement de force majeure est constitué doit immédiatement avvertir par écrit l'autre Partie de ces circonstances ainsi que du moment où elle estime que l'événement pourrait prendre fin.

En tout état de cause, COGELEC et Intratone BV engagent leur responsabilité pour les seuls dommages directs et prévisibles subis par l'Utilisateur à l'exclusion des dommages indirects tels qu'ils sont définis par les tribunaux.

Article 8 - Fin des Services

L'Utilisateur peut décider, à tout moment, de ne plus utiliser les Services de l'Application, y compris temporairement, en se désinscrivant des Services directement sur son Application.

Par ailleurs, lorsque l'Utilisateur quitte définitivement l'Immeuble, les Services de l'Application ne sont plus disponibles. L'Utilisateur ne peut plus être contacté. Le numéro de téléphone de l'Utilisateur est supprimé par le Gestionnaire de l'Immeuble.

Article 9 - Données personnelles

COGELEC et Intratone BV collectent et traitent dans le cadre de la fourniture et de l'exécution des Services des Données Personnelles des Utilisateurs.

La collecte et le traitement des Données Personnelles sont soumis aux dispositions de la Politique de Protection des Données de l'Application Mon Interphone Intratone.

Pour toute question : dpo@intratone.be / dpo@intratone.nl

Article 10 - Dispositions Générales

Aucune renonciation de l'une ou l'autre des Parties à se prévaloir de l'un quelconque de ses droits conformément aux termes des Conditions Générales ne saurait constituer une renonciation pour l'avenir aux dits droits.

Si l'une des stipulations des Conditions Générales est nulle au regard d'une loi en vigueur, elle sera réputée non écrite, mais n'entraînera pas la nullité des Conditions Générales dans leur ensemble. Les Parties remplaceront par voie d'avenant les dispositions nulles par de nouvelles dispositions juridiquement valables.

Les Conditions Générales représentent la totalité et l'intégralité de l'entente intervenue entre les Parties. Elle ne pourra être modifiée que par avenant signé par les deux Parties.

Aucune déclaration, représentation, promesse ou condition non contenue dans les Conditions Générales ne peut et ne doit être admise pour contredire, modifier ou affecter de quelque façon que ce soit les termes de celles-ci.

Article 11 - Loi applicable

Les Conditions Générales sont soumises à la loi néerlandaise.

Tout litige ou contestation relatif à la formation, la validité, l'interprétation ou l'exécution des Conditions Générales devra être prioritairement réglé amiablement entre les parties.

En cas de différend, l'Utilisateur devra adresser une réclamation écrite à support@intratone.nl.

La version anglaise sera la version qui lie les deux parties, disponible sur www.intratone.be.